

BULLETIN de la SIDTSS NO 97

Septembrer 2002

Annonces du Secrétaire général

A partir de la présente parution, notre ancienne Lettre-Circulaire devient le Bulletin de la SIDTSS.

Veillez prendre note de notre nouveau numéro de télécopieur: (+ 00 41) 22 799 8749. L'ancien numéro (004122 799 8266) ne sera plus en service depuis le 1^{er} Octobre 2002.

La liste des membres de notre Comité exécutif a été révisée et mise à jour. Elle peut être consultée en ligne sur le site Web de notre Société.

Les rapports soumis au VII Congrès régional européen du Droit du travail et de la sécurité sociale, Stockholm, 4-6 Septembre 2002, peuvent être consultés en ligne sur le site Web du Congrès: <http://www.labourlaw2002.org>

Le prochain XVII Congrès mondial du droit du travail et de la sécurité sociale, Montevideo, 2-5 Septembre 2003 a ouvert son site WEB, en anglais et en espagnol: <http://www.congresomontevideo2003.com>

Je vous invite à me communiquer les adresses WEB qui à votre avis contiennent des informations d'intérêt dans les domaines du droit du travail et de la sécurité sociale, afin que je puisse les signaler à l'attention de tous nos membres.

Chers collègues

VII ème. Congrès européen du droit du travail et de la sécurité sociale

Permettez-moi de commencer ce Bulletin en adressant mes félicitations ainsi que tous nos remerciements à MM. le Président M. Koch, les professeurs K. Källström et R. Eklund, ainsi qu'à tous nos collègues suédois et leur secrétariat, qui ont organisé un congrès mémorable à Stockholm.

Les travaux du congrès ont été suivis par 369 participants, de 49 pays. Entre autres, nous devons nous réjouir de la participation très remarquable de collègues de nombreux pays d'Europe centrale et orientale (à savoir le Belarus, la Bosnie-Herzégovine, la

Bulgarie, la Croatie, la République Tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Fédération de Russie, la Fédération de Serbie-Monténégro et la Slovénie) dont pour beaucoup c'était la première participation à un congrès de notre Société. La SIDTSS a alloué dix bourses, auxquelles se sont ajoutées deux bourses du BIT, afin de faciliter leur participation. De nombreux collègues de l'Asie et le Pacifique, les Amériques et l'Afrique du Sud ont également participé au congrès.

Le congrès a tenu cinq séances plénières et dix ateliers de travail. Toutes les séances plénières et cinq ateliers ont bénéficié de l'interprétation simultanée en anglais, français, espagnol et allemand. La discussion au sein d'ateliers de travail a été un très franc succès et nous sommes tous d'accord pour qu'elle soit adoptée comme modalité de travail à l'occasion de nos prochains congrès. Je compte en discuter avec les comités organisateurs de nos prochains congrès à Montevideo (2003) et Mexique (2004).

Une mention à part mérite la valeur scientifique, exceptionnelle, de ce congrès. Les rapports généraux soumis au congrès sont disponibles sur son [site Web](#) (uniquement en anglais pour l'instant) et j'encourage à les étudier. J'ai demandé aux organisateurs du congrès de les rendre disponibles dans les autres langues, soit dans leur site WEB, soit dans le WEB de notre Société.

Le Professeur Tore Sigeman a été l'invité d'honneur de notre séance d'ouverture. En moins de trente minutes il nous a fait parcourir l'essentiel du droit du travail dans les pays nordiques a été bâtie.

J'ai demandé aux coordinateurs des ateliers de me faire parvenir leurs notes sur les sujets discutés au cours de chaque atelier, en vue de préparer un rapport sur l'ensemble du congrès.

Comité exécutif

Notre Comité exécutif s'est réuni le 3 Septembre, à la Maison de l'Industrie à Stockholm. Le Comité organisateur du congrès européen s'est également occupé d'assurer la logistique de cette réunion, et je tiens à rendre hommage à son efficacité.

44 collègues ont participé aux travaux du Comité exécutif, représentant nos membres de l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Canada, la Croatie, l'Equateur, les Etats-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, Israël, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, le Pérou, les Philippines, la Pologne, le Portugal, la République Tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, Taiwan (Chine), l'Uruguay et le Venezuela. Nos présidents honoraires MM. Benjamin Aaron, Jean Maurice Verdier et Américo Pla Rodríguez, ainsi que notre ancien secrétaire

général, Jean-Michel Servais, ont aussi participé à la réunion. Les langues de travail ont été le français et l'anglais, avec interprétation simultanée. Voici un rapport sur les questions traitées par le comité exécutif et les décisions qu'il a prises:

Rapport d'activités

Notre Président Roger Blanpain a présenté un rapport sur les différentes activités de notre Société depuis le Congrès de Jérusalem, en Septembre 2000. La Société a tenu deux congrès régionaux, à Lima en Septembre 2001 et à Manille en Novembre 2001, respectivement pour les Amériques et l'Asie. De très nombreuses consultations ont eu lieu à propos de la réforme de nos statuts (voir plus bas). En sa capacité de président de notre Société il a rendu visite au Directeur général du BIT, en 2001. Le site WEB de la Société a été considérablement développé et quatre lettres circulaires ont été publiées. En juin 2002 il a tenu une réunion à Genève avec le secrétaire général et la trésorière, en vue de préparer la réunion du Comité exécutif. Finalement, la Société a octroyée dix bourses à des jeunes spécialistes de pays à monnaie faible, afin de leur permettre de participer au congrès régional européen, à Stockholm (voir aussi ma lettre circulaire No. 96).

Le président a rappelé aussi les noms de nos collègues qui nous ont quittés depuis le congrès de Jérusalem, et a demandé au Comité exécutif d'observer une minute de silence en leur mémoire.

Désignation de Jean-Michel Servais comme Président d'honneur

Le Comité exécutif a pris note formellement de la démission de M. Jean-Michel Servais comme secrétaire général de notre Société (voir nos lettres circulaires Nos. 93 et 94) à la suite de sa désignation, en septembre 2001, comme Directeur d'opérations du BIT pour les pays arabes, au Bureau du BIT à Beyrouth. La Comité Exécutif a exprimé sa plus profonde reconnaissance pour le travail, exceptionnel, accompli par M. Servais tout au long des treize années pendant lesquelles il a servi notre Société en sa capacité de secrétaire général.

Le Comité exécutif a offert à M. Servais un livre ancien, imprimé à Bruxelles en 1685, comme souvenir de notre Société. Il a également décidé de le nommer président d'honneur de notre Société, en continuant la tradition de nommer comme présidents d'honneur ceux et celles qui ont servi la Société en tant que présidents ou comme secrétaires généraux.

Questions financières

Le Comité exécutif a approuvé le rapport financier, soumis par notre trésorière, professeur Irène Asscher-Vonk. Conformément à nos statuts un second rapport, accompagné du rapport de nos vérificateurs aux comptes, devront être soumis à notre Comité exécutif lors de sa prochaine réunion, à Montevideo, en 2003, puis à l'Assemblée générale en vue de son approbation.

Le Comité exécutif a noté avec préoccupation que plusieurs associations nationales sont très en retard du paiement de leurs contributions, ce qui affecte les capacités opérationnelles de notre Société. Il a lancé un appel à toutes nos associations nationales pour qu'elles règlent leurs dettes dès que possible.

Voyages officiels

Le Comité exécutif a accordé que les voyages officiels du trésorier, pour participer à des réunions du Comité exécutif devant lesquelles un rapport financier doit être soumis, seront payés par le budget de la SIDTSS.

Questions financières concernant les congrès de la SIDTSS

Un certain nombre de questions financières relatives aux congrès de la SIDTSS ont été soumises à la considération du Comité exécutif, telles que les droits d'inscription des boursiers et des participants de pays à monnaie faible, les droits d'inscription des rapporteurs et membres du Bureau de la Société et la réversion éventuelle à la SIDTSS d'une partie des excédents financiers éventuels des congrès. Le Comité exécutif a décidé de laisser toutes ces questions à l'entière discrétion des comités organisateurs de chaque congrès.

Bourses de la SIDTSS

Le Comité exécutif a confirmé les règles suivantes en vue de l'attribution de bourses de la SIDTSS pour permettre à des participants de pays à monnaie faible de participer à nos congrès mondiaux ou régionaux:

Age: limite de quarante ans (priorité est donnée à des candidats âgés de moins de trente-cinq ans).

Nationalité: priorité est donnée aux candidats de pays à monnaie faible.

Connaissances linguistiques: une connaissance pleinement satisfaisante de l'une des langues du Congrès est indispensable.

Non éligibilité des candidats qui ont déjà bénéficié d'une bourse de la SIDTSS: Les candidats qui ont déjà bénéficié d'une bourse de la SIDTSS ne sont pas éligibles pour une nouvelle bourse.

Présentation d'une communication: Le boursier doit présenter une communication écrite au congrès pour lequel il bénéficie d'une bourse.

Sexe: Les candidatures féminines et masculines sont également bienvenues; les candidatures féminines sont encouragées.

Admission de nouveaux membres

L 'Australian Labour Law Association, ALLA (Association australienne du droit du travail) a été acceptée à l'unanimité en tant que notre association nationale pour l'Australie. Elle sera représentée au Comité exécutif par le Professeur Ron Mc Callum, de l'Université de Sidney, avec le Professeur Richard Mitchell, de l'Université de Melbourne comme représentant alterne. Nous souhaitons tous la bienvenue à l'ALLA.

Désignations statutaires

M. le Professeur Antonio Vázquez Vialard (Argentine) a été nommé vice-président, afin de compléter le mandat, 2000-2003, laissé vacant par le décès du Professeur Humberto Podetti (Argentine).

M. le Professeur Baron Bernd von Maydell (Allemagne) a été nommé vérificateur aux comptes, en remplacement d' André Philbert (France), aujourd'hui décédé, qui avait été désigné en 2000.

Le Comité exécutif a également confirmé ma désignation comme secrétaire général ai.

Nominations statutaires

Le Comité exécutif a procédé aux nominations suivantes pour la période 2003-2006:

Président: M. le Professeur Clyde Summers (Etats Unis)

Secrétaire Général: M. Arturo Bronstein (BIT)

Trésorière: Mme. le Professeur Irene Asscher-Vonk (Pays-Bas)

Conformément aux statuts, ces nominations doivent être ratifiées par notre Assemblée générale, à Montevideo en 2003.

Le CV du professeur Summers a été distribué auprès de vous tous, avec ma [Lettre circulaire No. 96](#).

Révision de nos statuts

Veillez vous référer à la section respective, plus bas.

Information sur le VII congrès européen du droit du travail et de la sécurité sociale, Stockholm, 4-6 Septembre 2002

Le professeur Kent Källström, secrétaire général du comité organisateur de ce congrès, a informé sur les dispositions prises pour la bonne tenue du congrès.

Information sur d'autres congrès de la SIDTSS

Veillez vous référer aux sections relatives aux congrès de Montevideo, 2003, Mexico, 2004, Taipei, 2005, Bologne, 2005, Paris, 2006, plus bas dans ce même bulletin.

Groupes d'études

Le Comité exécutif a fait sienne la proposition du président d'inviter nos associations nationales, ainsi que nos membres individuels et institutionnels à établir des groupes d'études en vue de discuter des défis et des tendances récentes du droit du travail et de la sécurité sociale. Comme il l'a dit dans son allocution devant le Congrès européen:

Si vous souhaitez étudier et discuter avec vos collègues d'autres pays, au sujet de questions diverses, par exemple le droit à la protection de la vie privée, la mondialisation, les nouvelles technologies, la participation des travailleurs, le rôle du dialogue social, etc., veuillez en informer notre secrétaire général, qui annoncera la création d'un groupe d'études dans notre bulletin, qui est aussi distribué par courrier électronique, et vous aidera à établir un groupe d'études. Vous pouvez travailler en réseau, tenir des réunions de vos groupes à l'occasion de nos conférences, publier, etc. Voici donc un espace qui est ouvert à votre initiative, au travail en réseau, et par dessus les frontières grâce à notre société internationale. Veuillez commencer à établir des groupes d'études dès aujourd'hui. Si vous voulez en parler au secrétaire général, notre trésorière, nos membres du Comité exécutif ou moi-même svp, n'hésitez pas. Vous en trouverez davantage d'information dans notre site WEB.

Révision de nos statuts:

Dans ma [Lettre circulaire No. 95](#) j'avais distribué le projet des statuts révisés de notre Société. En sa réunion de Stockholm le Comité exécutif a approuvé ce projet, sous réserve de quelques amendements.

Les innovations les plus importantes des nouveaux statuts portent sur les questions suivantes:

Le Bureau devient un nouvel organe de notre Société. Il est constitué par le Président, le Président élu, le Secrétaire général et le Trésorier. Son rôle est d'opérer en tant que comité d'organisation des travaux de notre Société, en consultation avec les présidents d'honneur et les vice-présidents.

Le Bureau sera désormais élu par le Comité exécutif. Il est à rappeler que d'après les statuts en vigueur c'est l'Assemblée générale qui élit actuellement le président et le secrétaire général, le trésorier pouvant être désigné par l'Assemblée ou par le Comité exécutif. Les motifs de ce changement ont déjà été expliqués dans les notes de bas de page du projet de statuts révisés qui a été joint à ma lettre circulaire No. 95.

Le président élu sera désigné avec une anticipation d'une année à la date à laquelle il ou elle prendra effectivement ses fonctions. À partir de sa désignation le président élu fait partie du Bureau.

Le Comité exécutif tiendra deux réunions officielles dans toute période entre deux congrès mondiaux. Ceci est en fait notre pratique actuelle, que les statuts révisés viendront à institutionnaliser. Le président pourra convoquer d'autres réunions, après consultation du Bureau et des vice-présidents. Il sera également possible de prendre des décisions suite à des consultations par courrier, lorsque elles portent sur des questions urgentes.

Les présidents d'honneur seront nommés par l'Assemblée générale.

La consultation du Bureau avec les vice-présidents et les présidents d'honneur devient obligatoire dans un certain nombre de questions.

La SIDTSS va promouvoir l'établissement de groupes d'études.

Alors que sur la plupart de questions le Comité exécutif est arrivé à une décision par consensus, il a du prendre un vote à propos des questions suivantes:

Article 9.1: Election du Bureau par le Comité exécutif, au lieu de l'Assemblée générale: 19en faveur, contre 9.

Article 5.3: Désignation d'un président élu: 20 en faveur, contre 7.

Article 9.1: Désignation d'un président élu avec une anticipation d'une année ou de trois ans (vote par appel nominal): en faveur d'une année: 20 voix; en fraveur de trois ans: 13 voix.

Article 11: Décharge de responsabilité à donner par le Comité exécutif: 18 en faveur, contre 1 voix.

Un comité de rédaction composé des collègues Paul Davies (Royaume-Uni), A. Goldman (Etats-Unis) et B. Langille (Canada), ainsi que du président et moi-même a révisé et amélioré la rédaction en anglais. Les textes ainsi révisés ont été envoyés à tous les membres du Comité exécutif qui ont participé à la réunion de Stockholm, en vue de leur approbation. Par la suite ils seront traduits en français et en espagnol, et publiés dans un prochain bulletin de la SIDTSS. Une seconde lecture pourrait avoir lieu à Montevideo, si on venait à en faire la demande. Le dernier mot appartient bien entendu à l'Assemblée générale, Montevideo, 2003, qui doit ratifier les statuts révisés.

XVII Congrès mondial du droit du travail et de la sécurité sociale, Montevideo, Uruguay, 2-5 Septembre 2003.

Le congrès se tiendra à l'hôtel Radisson Victoria Plaza.

Le Comité exécutif se réunira le Mardi 2. La cérémonie d'ouverture du congrès aura lieu le mardi 2, à 19 hs. Les réunions plénières commenceront le mercredi 3 septembre, à 9 heures. La cérémonie de clôture se tiendra le vendredi 5 à 18 heures. Elle sera suivie par l'Assemblée générale de notre Société.

Les langues du congrès seront l'anglais, l'espagnol et le français, avec interprétation simultanée. Le comité organisateur étudie la possibilité d'offrir également l'interprétation en allemand.

Doits d'inscription

Inscriptions reçues avant le 31.03.03 : participants: us\$ 150; étudiants: us\$90; accompagnateurs/trices: us\$40.

Inscriptions reçues entre le 31.03.03 et le 31.07.03: participants: us\$ 200; étudiants: us\$100; accompagnateurs/trices: us\$50.

Inscriptions reçues après le 31.07.03: participants: us\$250; étudiants: us\$110; accompagnateurs/trices: us\$60.

L'inscription en ligne est possible sur le site WEB du congrès (voir ci-dessous).

Brochure et site WEB du Congrès

Une brochure trilingue est déjà disponible. Une brochure électronique est également disponible en espagnol et en anglais, à l'adresse WEB suivante: <http://www.congresomontevideo2003.com>

Les adresses électroniques du congrès sont:

XVII_conglab@netgate.com.uy et easy@adinet.com.uy

Ordre du jour

Thème I. Les agents de la négociation collective

Rapporteurs généraux: Yasuo Suwa (Japon), Mario Grandi (Italie)

Thème II. Droit du travail et droits fondamentaux de la personne

Rapporteurs généraux: Fernando Valdés dal Ré (Espagne), José Francisco Siqueira Neto (Brésil)

Thème III. Protection sociale des sans-emploi

Rapporteurs généraux: Paul-Gérard Pougoué (Cameroun), Mario Pasco Cosmópolis (Pérou)

Table Ronde: Le Droit du travail face aux nouvelles formes d'organisation des entreprises

Modérateur: Francisco Walker Errázuriz (Chili)

Membres du panel: Yuch-Chin Hway, Taiwan (Chine), Néstor de Buen Lozano (Mexique), A T J Jacobs Tilbay (Pays-Bas), Guylaine Vallée (Canada), Marie-Laure Morin (France), Csilla Kolloney Lehocsky (Hongrie)

Le comité organisateur considère la tenue d'une seconde table ronde, sur les défis et les perspectives du Droit du travail.

J'ai déjà reçu de nombreux rapports nationaux, que j'ai fait suivre aux rapporteurs généraux et au comité organisateur. Je prie les associations nationales qui ne m'ont

pas encore envoyé leurs rapports de le faire aussi vite que possible, le dernier délai étant le 30 septembre 2002.

Tarifs aériens et arrangements touristiques

Dans un prochain bulletin j'espère pouvoir vous informer des tarifs spéciaux qui pourraient s'appliquer aux participants, ainsi que des arrangements touristiques pour ceux qui souhaitent combiner leur participation au congrès avec des vacances en Uruguay, en Argentine ou au Brésil. Les dévaluations récentes qui ont eu lieu dans ces pays les rendent très attractifs pour des visiteurs des pays à monnaie forte, et la plupart des vols pour Montevideo doivent changer d'avion soit à Rio de Janeiro, soit à São Paulo ou Buenos Aires.

VIII congrès régional asien, Taipei, 2005

En raison des élections générales en 2004, le comité organisateur a décidé de reporter la tenue de ce congrès jusqu'en 2005. La décision quant aux dates définitives sera prise ultérieurement.

Les langues de travail de ce congrès seront l'anglais et le chinois.

L'ordre du jour comprendra les thèmes suivants:

Thème 1: La participation de la femme dans le marché du travail – Vers l'objectif de l'égalité de sexes dans l'emploi au cours du 21ème siècle (The participation of Women in the Labour Market -- Toward the Goal of Gender Equality in Employment in the 21st Century)

Thème 2: La restructuration économique et la protection des droits des travailleurs. (The Impetus for Economic Restructuring and the Protection of Workers' Rights)

Thème 3: Les expériences en Asie des fonds de prévoyance ou des systèmes de pensions de vieillesse (The Asian Experiences on the Old-Age Security or Pension System)

Table ronde : L'impact de la mondialisation sur les modèles d'organisation du travail et les relations professionnelles. (The Impact of Globalization on Work Patterns and Labour Relations).

V congrès régional américain, Mexico, 2004

Ce congrès se tiendra à Mexico DF, du 13 au 16 Septembre 2004. La cérémonie d'ouverture aura lieu dans l'après-midi du 13 septembre. Les langues officielles du congrès seront l'anglais et l'espagnol, avec interprétation simultanée.

Les thèmes du congrès seront les suivants :

1. - Relations spéciales du travail
- 2.- L'internationalisations des relations individuelles et collectives du travail dans le cadre des accords de libre commerce pour les Amériques (ALCA).
- 3.- La sécurité sociale: service public ou privatisation?
- 4.- Table ronde: Le droit de grève.
- 5.- Table ronde: La responsabilité sociale des entreprises transnationales : les codes volontaires de conduite et la surveillance privée de leurs mise en œuvre.

VIII congrès régional européen, Bologne 2005

Le congrès se tiendra à Bologne, du 20 au 23 Septembre 2005.

Thèmes:

Thème 1: Allocations familiales.

Thème 2: Le processus de création et de mise en œuvre de la législation sociale dans le cadre de l'Union européenne.

Thème 3. Transfert d'entreprises: un compromis délicat entre la protection individuelle, le marché du travail et le développement économique.

Table ronde : Les nouvelles frontières des droits des salariés à l'information et la consultation.

Le professeur Carinci, au nom du comité organisateur, a proposé que les langues du congrès soient l'anglais et l'italien uniquement. Le Comité exécutif examinera cette question lors de sa réunion de l'année prochaine à Montevideo.

XVIII congrès mondial, Paris 2006

Le congrès aura lieu dans la première semaine de septembre 2006.

Le Comité exécutif a tenu une discussion préliminaire sur les thèmes possibles. Parmi ceux-ci:

- Risques professionnels et responsabilités de l'entreprise
- Le droit du travail et la décentralisation productive
- Le droit des relations professionnelles et les groupes d'entreprises
- Table ronde : Quel avenir pour la loi en droit du travail ?

Le Comité exécutif arrêtera ses choix lors de sa réunion de l'année prochaine à Montevideo.

Autres activités

X ème réunion des juges de tribunaux de travail européens

Cette réunion s'est tenue au siège du Tribunal du travail de Suède, à Stockholm, le 2 septembre 2002, sur invitation de son Président, Michael Koch. Plus de trente juges des plus hautes juridictions nationales du travail de 16 pays ont participé à la réunion. Les thèmes examinés par la réunion ont été les suivants :

Le rôle des juges non professionnels dans les tribunaux du travail (rapporteur Peter Clark, Juge au tribunal d'appel du travail, Royaume-Uni).

Le rôle de la négociation collective (rapporteur Harald Schliemann, Juge au tribunal fédéral du travail, Allemagne).

Les rapports soumis à cette réunion peuvent être consultés en ligne, sur le site WEB de l'Observatoire international du droit et de la législation du travail:[/public/english/dialogue/ifpdial/II/lc_03_2.htm](http://public/english/dialogue/ifpdial/II/lc_03_2.htm)

Lettre de notre Trésorière

Notre Trésorière, Professeur Irène Asscher-Vonk, attire votre attention sur ce qui suit:

Les cotisations sociales sont dues par tous les Membres de notre Société, c'est à dire:

Les associations nationales,

Les membres individuels,

Les membres institutionnels

(voir art. 3 de nos statuts)

Montant de la cotisation

La cotisation annuelle est de 7 dollars des Etats-Unis pour chaque personne associée à une association nationale ou à un membre institutionnel de la SIDTSS, ou si elle est un membre individuel de la Société.

Forme de paiement

La cotisation annuelle est due à partir de janvier de chaque année. Son paiement doit être effectué à la Trésorière, accompagné d'un document contenant:

- Le nom du Membre (c'est à dire l'association nationale ou le membre institutionnel)
- Le nombre de personnes pour qui la cotisation est payée.

La cotisation doit être payée par virement bancaire à

ABN/AMRO

Postbus 97701

2509 GC Den Haag/La Haye

account nr 58.60.47.409

ISLLSS, treasurer Prof. Asscher-Vonk

Nouvelles du BIT

Dans le site WEB du BIT vous trouverez des informations générales sur ses activités: <http://www.ilo.org>

PUBLICATIONS du BIT

: <http://www.ilo.org/public/french/support/publ/intro/index.htm>

MOTEUR DE RECHERCHE de législation nationale et

internationale: <http://www.ilo.org/public/french/support/lib/howto/legislation.htm>

Base de données ILOLEX sur les normes internationales du travail

: <http://www.ilo.org/ilolex/french/index.htm>

NATLEX: NATLEX est une base de données, continuellement mise à jour, contenant plus de 55'000 références à des lois nationales portant sur le travail, la sécurité sociale

et les droits de la personne. NATLEX contient aussi le texte intégral de plus de 300 lois. Les références et les textes dans NATLEX sont présentés en anglais, français, ou espagnol. <http://natlex.ilo.org/>

e.quality@work: Base de données spécialisée sur des dispositions en matière d'égalité d'opportunités entre hommes et femmes, (en anglais). <http://www.ilo.org/public/english/employment/gems/intro/eo/>

WORKGATE : Le site WORKGATE ouvre l'accès à une bibliothèque virtuelle offrant un accès à plus de 350 sites Internet et autres ressources électroniques.

<http://oracle02.ilo.org/dyn/workgate/wg.main>

OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DU DROIT ET DE LA LEGISLATION DU TRAVAIL: Ce site en développement contient des *profils du droit du travail* concernant de nombreux pays. Il comprend de très nombreuses liens à des sites nationaux et autres sources d'information juridique: <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/ifpdial/ll/ioll.htm>

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE SECURITE SOCIALE: Ce site contient des informations sur les activités de l'AISS: <http://www.issa.int>

INSTITUT INTERNATIONAL D'ETUDES SOCIALES : L'Institut international d'études sociales (IIES) a été fondé en 1960, en tant qu'entité autonome de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Son mandat est de promouvoir les débats publics ainsi que la recherche en matière de politique sociale dans des domaines d'actualité et d'intérêt pour l'OIT et sa composante tripartite: les travailleurs, les employeurs et les gouvernements. <http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/index.htm>

CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT, TURIN: Le Centre de l'OIT à Turin propose des formations dans tous les domaines relevant de la compétence de l'OIT. Une information générale sur ses activités est présentée dans la page d'accueil de son site WEB: <http://www.itcilo.it/> Le calendrier des cours organisés par le Centre peut être consulté en ligne, à l'adresse suivante:

http://www.itcilo.it/french/bureau/turin/training_calendar/index.htm

[Nouvelles de l'Association Internationale des relations professionnelles, AIRP](#)

XIII Congrès mondial: Berlin, du 8 au 12 Septembre, 2003. La brochure électronique de ce congrès est maintenant disponible à l'adresse suivante: <http://www.fu->

berlin.de/iira2003/ Le thème central de ce congrès est intitulé: Au-delà de l'emploi traditionnel: les relations professionnelles dans l'économie des réseaux.

V [Congrès régional asien](#): L'Association des relations professionnelles de la République de Corée et le Institut coréen du travail seront les hôtes de ce congrès, qui se tiendra à Séoul, du 24 au 26 juin 2004. Le thème central du Congrès est intitulé: Dynamique et diversité des relations du travail dans l'environnement de l'Asie et le Pacifique. Les langues officielles seront l'anglais et le coréen. La brochure électronique du congrès est déjà disponible sur le site WEB: <http://www.kli.re.kr/iira2004/>

D'autres informations sur l' AIRP peuvent être trouvées dans son site WEB:

<http://www.ilo.org/public/english/dialogue/infocus/iira/index.htm>

Bourses offertes

Le West African Research Center propose des bourses à des chercheurs et étudiants de grade d'Afrique occidentale, avec les buts suivants:

- participer à des conférences portant sur des questions relevant du domaine de la recherche du demandeur de la bourse;
- visiter des bibliothèques ou archives qui contiennent des ressources nécessaires pour le travail académique ou la recherche entreprise par le demandeur;ou
- voyager à un site de recherches.

Pour davantage d'information veuillez vous référer au site WEB suivant: <http://www.warc-croa.org/grants.htm>

Livres reçus

[Stability and Change in Nordic Labour Law](#) – Legal abbreviations, Stockholm 2002 : Publié sous les auspices de la Faculté de droit de l'Université de Stockholm, ce volume (No. 43 de la *Scandinavian Studies in Law*) a été préparé en vue de sa publication à l'occasion du VII congrès régional européen du droit du travail et de la sécurité sociale. Son but est d'offrir un panorama comparé du développement du droit du travail en Scandinavie au cours des dernières décennies. Quatorze professeurs et chercheurs bien connus ont participé à la préparation de ce livre, qui couvre les

questions suivantes: Les racines et l'histoire du droit du travail dans les pays nordiques (Hasselbach); Législation du travail des pays nordiques et législation du travail de l'UE (Nielsen); Accords de travail et travail en sous-traitance (Källström); Relations professionnelles et droit collectif du travail (Fahlbeck); Médiation et conciliation dans les conflits collectifs d'intérêts (Stokke); Cogestion dans les entreprises privées (Edström); Conventions collectives (Malmberg); Législation sur l'égalité de droits et la discrimination (Roseberry); Protection contre le licenciement (Sigeman); Travail à durée déterminée (Numhauser-Henning); Entreprises de travail temporaire (Eklund); Protection de la vie privée dans le lieu de travail (von Koskull); Droit du travail islandais (Lára V. Júlúsdottir), et Le futur du droit du travail dans les pays nordiques (Bruun).

* * * *

Arturo Bronstein

Secrétaire Général ai.